6.8 Annexe 8 : CC Vallée Verte

6.8.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-		Habère-Poche / Habère Lullin	29 novembre
Pierre En Faucigny	CC Vallée verte	Boege Burdignin	30 novembre

2 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux campagnes précédentes.

6.8.2 Résultats de la campagne d'Automne 2022

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	2,0%				16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,3%	4,0%	7,06	4,22 CC Pays de Gex	
	Emballages métaux ferreux	0,4%				
	Emballages aluminium	1,3%				
	Journaux, magazines et revues	2,6%				29,75
	Imprimés publicitaires	0,3%	-			
	Papiers bureautiques	0,7%			8,49	
Fibreux	Emballages cartons plats	2,8%	7,4%	13,06	CC Pays de Gex	Haut Bugey Agglomération
	Emballages cartons ondulés	0,7%	-		Gex	Aggiorneration
	Composites ELA (Tétrapack)	0,3%	-			
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,9%	4,9%	8,68	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
	Déchets alimentaires	13,0%		61,42	40,94 CC Usses et Rhônes	90,15 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets de jardins	11,6%	34,7%			
	Éléments fins	10,1%				
	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,2%			3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,0%		3,97		
	Textiles	2,0%				
Autres	Produits chimiques	0,0%	2,2%			
collectes	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
	Produits alimentaires non consommés	13,6%			82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	1,1%				
	Emballages papier	1,0%				
	Autres papiers	0,2%				
	Autres cartons	0,0%				
ОМ	Autres emballages composites	2,6%				
résiduelles « vraies »	Textiles sanitaires fraction hygiénique	11,0%	46,8%	82,93		
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,1%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,0%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,6%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,1%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Autres plastiques	2,3%				
Emballages combustibles	0,0%				
Combustibles non classés	0,3%				
Autres déchets en verre	1,0%				
Autres métaux ferreux	0,0%				
Autres métaux	0,6%				
Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	0,3%				
TOTAL	100,0%	100,0%	177,12		

Tableau 37: Composition des OMR de la CC Vallée Verte en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMr de la CC Vallée Verte sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (46,8%) et de déchets pouvant être compostés (34,7%).

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (3,61%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 6 kg/an/hab.

Il reste 7,4% de déchets pouvant être triés en non-fibreux, soit 13 kg par habitant par an ; et 4% (7kg/hab/an) en fibreux.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibro	eux	Fibreu	x	Verre		
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92	
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01	
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51	
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89	
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68	
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07	
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12	
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62	
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33	
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42	

Tableau 38 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Vallée Verte se situe, comme pour la campagne précédente, en deuxième position avec sa faible teneur en fibreux dans les OMR. En première place lors de la dernière campagne, la CC a perdu des places sur le potentiel de verre dans les OMR

6.8.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

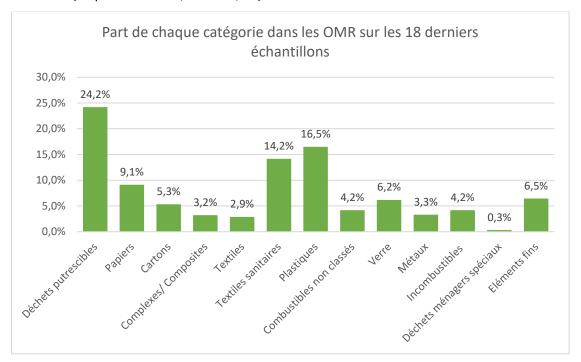
Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 9 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

6.8.3.1 Composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

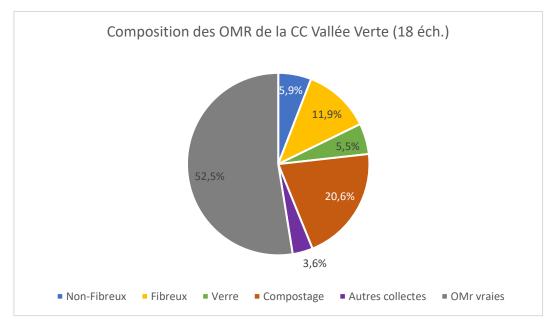
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Vallée verte lors des neuf campagnes précédentes montrent que la composition des OMr sont principalement représentées par les déchets putrescibles (24,2%), les plastiques (16,5%) et les papiers et textiles sanitaires (respectivement 9,1% et 14,2%).



Graphique 34: Composition des OMR de la CC Vallée Verte

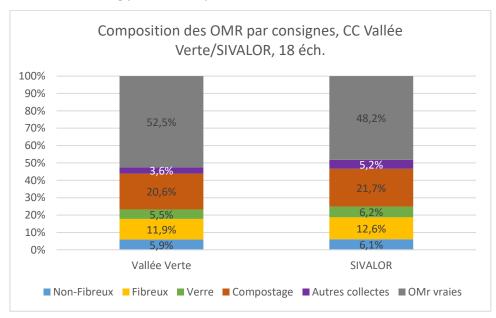
6.8.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).



Graphique 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMr de la collectivité, il reste encore 20,6% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 23,2% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 41,2 kg par habitant par an.



Graphique 36 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Vallée Verte avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part de « résiduels vrais » dans les OMr de la CC Vallée Verte est supérieure de 4,3% à celle du SIVALOR, sur la base de la moyenne des 18 derniers échantillons.

Les différentes catégories de tri ont des teneurs inférieures à celle du SIVALOR.

6.8.4 Evolution des résultats sur le territoire de Vallée Verte

	MODECOM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	24,1%	27,4%	11,9%	25,8%	39,2%	24,2%	26,9%
Papiers	8,6%	12,2%	6,3%	6,5%	9,0%	4,8%	9,1%	8,4%
Cartons	6,4%	6,2%	3,8%	6,5%	5,3%	3,4%	5,3%	6,7%
Composites/complexes	2,3%	3,2%	2,1%	4,2%	3,1%	3,2%	3,2%	4,3%
Textiles	3,0%	2,3%	2,1%	1,6%	4,5%	2,0%	2,9%	3,9%
Textiles sanitaires	13,9%	13,0%	17,9%	8,4%	16,3%	14,1%	14,2%	8,1%
Plastiques	14,6%	15,8%	16,2%	18,9%	17,0%	14,3%	16,5%	19,3%
Combustibles non classés	4,6%	2,5%	4,8%	9,1%	5,7%	0,3%	4,2%	4,1%
Verre	5,2%	7,2%	5,7%	13,8%	3,5%	5,9%	6,2%	6,7%
Métaux	3,4%	3,4%	4,0%	2,5%	3,9%	2,3%	3,3%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	2,9%	4,1%	7,5%	1,6%	0,3%	4,2%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,0%	0,0%	2,9%	0,0%	0,0%	0,3%	0,4%
Eléments fins	8,1%	7,2%	5,5%	6,2%	4,3%	10,1%	6,5%	5,4%

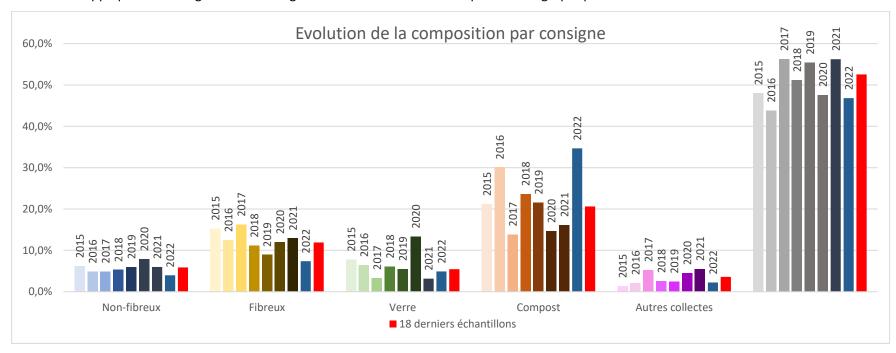
Tableau 39 : Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

L'année 2022 présente une différence significative pour la part de déchets putrescibles : +13,4 points par rapport à 2021.

En comparaison au MODECOM 2017, un écart significatif est observé pour les déchets putrescibles (+11,9 points en 2022), pour les papiers, les cartons et les incombustibles (entre – 3 et -4 points en 2022).

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 37: Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par consigne de tri

Les évolutions annuelles sont disparates selon les gisements :

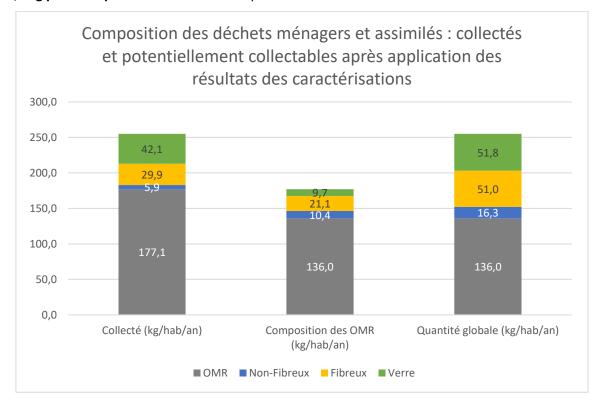
- Le non-fibreux poursuit sa diminution entreprise depuis 2021,
- La part de Fibreux diminue et atteint une valeur inférieure au minimum atteint en 2019,
- La part de verre connaît sa teneur minimum depuis 2015,
- La part de gisement compostable oscille sur une large plage de valeurs d'année en année, et atteint une valeur haute (34,7%) cette année sans atteindre le maximum obtenu en 2014 (35,2%),
- La part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » diminue et atteint une valeur proche de celle obtenue en 2021.

6.8.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.8.5.1 Analyse du report des gisements de tri

41,2 kg par an et par habitant seulement peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 64% de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR.
- 41% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 19% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.8.5.2 <u>Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et</u> <u>économies financières</u>

Gisement de prévention							
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an				
Communications demonstrations	Déchets alimentaires	11,0%	19,5				
Compostage domestique	Déchets de jardin	3,2%	5,6				
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,5%	16,8				
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,1%	5,5				
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	2,6				
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,6				
Tot	28,6%	50,6					

Graphique 38: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Vallée Verte

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Vallée Verte lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 28,6% des OMr, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (11% soit 19,5 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (9,5% soit 17kg/hab/an).

Ces déchets représentent une économie potentielle de 53 094€.